

JANVIER 2019

Commune d'Aubessagne

BULLETTIN MUNICIPAL N° 2

Chers administrés

Le temps passe et les années filent... Quand une nouvelle année commence, on espère toujours qu'elle sera meilleure que celle qui vient de s'écouler.

Aussi, à l'aube de cette nouvelle année 2019, je vous présente, au nom de l'équipe municipale et en mon nom, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur, de réussite et d'épanouissement personnel, pour vous et l'ensemble de vos proches et souhaitons tous ensemble une année faste pour notre commune.

Les vœux de ce nouvel an sont l'occasion de témoigner notre solidarité, notre volonté de combattre sans relâche l'intolérance et d'oublier nos petites querelles quotidiennes et stériles pour mieux vivre ensemble dans le respect des autres.

La solidarité et le partage sont nécessaires à la vie de tous les jours.

Ces mots se traduisent par des gestes simples, comme parler à son voisin, prendre de ses nouvelles, garder un œil attentif sur les plus vulnérables, toutes ces choses précieuses qui peuvent rompre l'isolement.

Avec la mise en place de notre commune nouvelle, nous avons dû faire face, durant cette année 2018, à un travail administratif considérable.

Je profite de ce temps de parole pour remercier très chaleureusement l'ensemble de mon conseil municipal pour son soutien et notamment tous ceux qui ont œuvré à mes côtés dans les différentes commissions de travail. Nos secrétaires, nos agents techniques et notre personnel en charge de l'école ont, eux aussi, su relever le défi de la fusion. Je peux vous dire combien il est agréable pour moi de travailler avec des personnes impliquées, appliquées et dévouées à leur commune.

Les associations, dans leur diversité, ont réalisé un travail remarquable pour l'animation, le bien-être, le lien social et la jeunesse. Je salue l'ensemble des personnes investies dans le milieu associatif.

Je tiens également à remercier les familles qui se sont récemment installées à Aubessagne. Je suis certain que nous saurons les accueillir comme il se doit avec hospitalité et convivialité.

Au niveau national et depuis la mi-novembre, un mouvement de contestation sévit dans toute la France pour témoigner d'une colère profonde.

Si bon nombre de maires ruraux étaient conscients que nos administrés étaient confrontés à des difficultés, nous n'avions peut-être pas imaginé l'ampleur de cette détresse sociale. En tant que gestionnaire du quotidien, on voit les difficultés de certaines familles qui ont du mal à boucler les fins de mois. Les revendications des gilets jaunes viennent renforcer ce que les maires ruraux dénoncent depuis longtemps : disparition des services publics, problème de déplacement, lois trop politiciennes et surtout, l'injustice liée à l'aménagement du territoire.

Je reste toutefois convaincu que notre pays a besoin d'être réformé en profondeur si nous voulons rester une nation forte et attractive.

Il faudra toutefois veiller à maintenir un certain équilibre entre les villes et la ruralité. La tendance naturelle des métropoles à toujours se développer ne doit pas entraîner la désertification des territoires ruraux.

Au niveau communal, 2019 se doit d'être une année pleine et ambitieuse. Je demande à mon équipe municipale de rester impliquée jusqu'à la fin de cette mandature et de ne pas tomber dans une certaine routine.

Pour ma part, je prends l'engagement de tout mettre en œuvre dans l'intérêt de notre commune et de continuer à travailler avec détermination et discernement. Je sais combien l'engagement public peut être ingrat au regard des obligations et des contraintes auxquelles nous devons faire face mais comme le disait Benjamin CONSTANT :

« Les engagements sont sacrés mais il faut savoir mettre un terme aux demandes. Elles ne sauraient se grossir chaque jour de prétentions individuelles qui deviendraient enfin non moins impossibles à évaluer qu'à satisfaire ».

Bien à vous.

Richard ACHIN

Sommaire :

- Travaux 2018
- Projets 2019
- Panneaux Aubessagne
- Jeunes de la commune
- Événementiel et commémoration du 11 novembre
- Une Association domiciliée sur Aubessagne
- Lots de bois
- Fermeture décharges municipales et tri sélectif
- Tarifs des salles polyvalentes
- Etat civil
- Déversement hydrocarbures
- Ecole d'Aubessagne
- Point financier 2018

Travaux 2018

Nous avons dû, en 2018 et sous l'effet de la fusion de nos trois communes, absorber un surcroît de travail administratif important.

Les 96 délibérations prises dans l'année témoignent de l'ampleur de la tâche que nous avons eu à traiter, pour mettre en place notre commune nouvelle.

En plus de ce travail, que l'on peut considérer de courant, nous avons également mené à leur terme plusieurs études :

Etude d'épandage pour les lagunes des Costes

La station d'épuration de type biologique est conçue avec un système de lagunage naturel composé de deux bassins. Sans curage depuis treize années consécutives, il était urgent de se positionner pour le traitement des boues. A l'appui d'un dossier technique, nous avons retenu la solution de l'épandage, dans la mesure où cette solution permet d'établir une filière durable et entièrement conforme sur un plan purement réglementaire.

Les boues issues de la station d'épuration sont exclusivement d'origines domestiques et peuvent être valorisées en agriculture grâce à un plan d'épandage soumis au Règlement Sanitaire Départemental.

Création du Logo Aubessagne

Nous avons souhaité créer un Logo pour la commune nouvelle d'Aubessagne. Après quatre réunions de travail et l'appui technique de la société France Impression (Nathalie PONCET), le conseil municipal a validé le travail de la commission le six septembre 2018.

Le choix s'est porté sur un logo épuré, sobre et surtout au design moderne.

A travers sa baseline et les symboles graphiques, le logo affirme son appartenance au Champsaur Valgaudemar.

Bien évidemment, nous devons tous nous l'approprier et des déclinaisons de la baseline, pour une meilleure appartenance, sont possibles et même souhaitées (Comité des Fêtes, ACCA, Ecole, Associations, Commerçants, artisans).

Nous vous invitons à vous rapprocher du secrétariat de mairie si vous souhaitez l'utiliser.



Mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitare) pour l'ensemble du personnel communal

L'arrêté du 27 décembre 2016 pris en application de l'article 7 du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 crée un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique.

Suite à l'avis favorable du Comité technique en date du 23 novembre 2018, le conseil municipal a validé lors de sa séance du 6 décembre 2018, la mise en œuvre du RIFSEEP pour nos agents à compter du 1^{er} janvier 2019.

Ce régime indemnitaire se compose de deux parties :

Une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE)

Un complément indemnitaire annuel (CIA) tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir.

PLU

En date du 4 juillet 2018, le conseil municipal a délibéré pour prescrire la révision générale du Plan local d'urbanisme de la commune nouvelle.

Plusieurs réunions de travail nous ont permis de bien avancer sur ce dossier. Le zonage des Costes et de Saint Eusèbe est quasiment terminé, dans l'attente de l'étude du Syme05 (Syndicat Mixte d'Energie des Hautes Alpes) pour connaître les coûts de desserte de nos futures zones constructibles.

Le règlement a été travaillé et nous souhaitons le soumettre à notre service instructeur pour validation.

Le 6 décembre 2018, le conseil municipal après une présentation de notre bureau d'étude, a débattu sur le projet d'Aménagement et de Développement Durable. Si tout se passe bien, nous comptons arrêter notre PLU dans le 1^{er} trimestre 2019 avant de le soumettre à l'avis des différents services de l'Etat et à Enquête publique.

Deux études de faisabilité sur le bourg de notre commune

La première étude portée en partenariat avec le SCOT de l'Aire Gapençaise avait pour objectif la valorisation d'un espace public de centralité et la création d'un nouveau quartier. Véritable feuille de route pour les vingt années à venir, ce support de travail doit nous permettre une meilleure visibilité de la part des financeurs. Nous avons intégré dans cette étude plusieurs pistes de développement pour le bourg et maintenant il nous reste à fixer nos priorités et trouver si possible des partenaires privés souhaitant investir sur notre commune.

La deuxième étude financée par la Région (PAS) a pour objectif d'apporter des propositions d'aménagement et de sécurisation de la traversée de Chauffayer. Les travaux de voirie menés en 2007, 2008 ont déjà permis d'améliorer fortement la perception qualitative de cette traversée.

Toutefois, nous sommes convaincus que pour rendre notre bourg attractif, il est nécessaire d'aller plus loin dans la réflexion.

Avec ces différentes études, nous avons également réalisé des travaux :

Un effort tout particulier a été consacré sur la voirie communale. Au printemps, les employés communaux ont utilisé pas moins de 58 tonnes d'enrobé à froid pour boucher les plus gros trous occasionnés par l'hiver et le déneigement.

Nous avons également mandaté la Routière du midi pour un montant de 109 565.28 € TTC.

- Les places du Villaret et des Blachus
- Des parties de route de l'Hôpital, le Bannet et la Pierre
- Et la plus grosse tranche du pont de Beurepaire à l'entrée de Saint Eusèbe.

L'accessibilité de l'ensemble des bâtiments communaux de Chauffayer est quasiment achevée.

Il ne nous reste plus que le portail du cimetière et les aménagements intérieurs de la salle des associations à terminer au printemps 2019 pour boucler ce dossier.

En amont des travaux d'accessibilité de l'Ecole et de la cantine, nous avons souhaité agrandir le parking, véritable point noir que vous avez été nombreux à nous faire remonter.

Pour finaliser l'embellissement des abords du groupe scolaire, un mur d'enceinte digne de ce nom a été réalisé avec la reprise des allées.



Si ce travail a permis d'améliorer très significativement les extérieurs, il reste à traiter l'ancien terrain de basket.

Pour nous permettre de recevoir les enfants des Costes dans de bonnes conditions, nous avons dû réaliser un investissement en urgence pour équiper notre cantine en matériels professionnels.

Projet 2019

Station d'Épuration de Combardenq

Suite à la réalisation de son schéma Directeur d'Assainissement, effectué en juillet 2004, la commune souhaitait engager des travaux pour le traitement des affluents. Le réseau d'assainissement a été réalisé à la fin des années 2000, et se rejette depuis, sans traitement, dans le milieu naturel.

Le Bureau d'étude Hydrétudes a été sollicité en 2014 pour la mission de maîtrise d'œuvre, concernant la construction mais également le choix du site de la station d'épuration.

Après de nombreuses études, la construction de la step de Combardenq va enfin voir le jour au printemps 2019. Compte tenu de la complexité de ce dossier nous avons souhaité prendre notre temps et étudier toutes les possibilités qui s'offrent à nous. A ce jour, le terrain est d'ores et déjà acquis par la commune et l'attribution du marché a été faite le 18 octobre 2018 à l'entreprise ABRACHY (Tallard).

Eau potable Lantelmes

Le 14 juillet 2018, nous avons signé le marché de la réfection du réseau d'eau potable qui part de la RD 23 jusqu'à l'entrée du hameau du Villardon.

L'entreprise Eymard TP, la moins disante, a été retenue pour un montant de 57 121.96 € TTC.

Toutefois le conseil municipal a souhaité décaler les travaux au printemps 2019, pour essayer de mener de pair l'enfouissement des réseaux secs.

Une demande en ce sens a été formulée auprès du Syme05 que nous espérons favorable.

Accessibilité salle des fêtes des Costes

Lors de sa séance du 4 juillet 2018, le conseil municipal a retenu les entreprises des cinq lots (Maçonnerie, Métallerie, Electricité, Plomberie et Signalétique) pour un montant total de 41 629.28 € TTC.

Les travaux, débutés en automne, vont se poursuivre début 2019 pour que notre salle puisse être utilisée dès le début de deuxième trimestre 2019.

Règlement de l'eau pour Aubessagne

Un dossier administratif supplémentaire doit être réglé suite à la fusion.

Nous devons mettre en place un règlement du service de l'eau à l'échelle de la commune nouvelle. Le Département 05 nous accompagnera dans ce travail, au travers d'une convention et avec l'appui d'une technicienne spécialisée Eau et Assainissement.

Avec ce travail, nous devons également harmoniser les tarifs Eau/Assainissement sur l'ensemble de la commune.

Mise en concurrence des contrats d'assurance

Avec l'appui technique du cabinet ACE Consultant, pour établir un cahier des charges, nous souhaitons lancer une procédure de mise en concurrence des contrats d'assurance en cours sur les trois communes.

Réseau d'eau potable des Costes

A ce jour, nous avons obtenu une subvention d'un montant de 347 922 € (de l'Etat, DETR 2018) et nous sommes dans l'attente du positionnement du Département 05 et de l'Agence de l'eau.

Compte tenu de l'importance et de la technicité de ce dossier, nous avons fait le choix de faire appel à IT05 pour nous apporter une assistance à Maîtrise d'ouvrage afin de rechercher un maître d'œuvre en vue de réaliser ces travaux.

Une partie des travaux sera à coordonner avec l'enfouissement des réseaux secs (Maissubert).

PLU

Le premier trimestre 2019 va être chargé pour le conseil municipal.

En plus des travaux budgétaires, nous souhaitons arrêter notre Plan Local d'Urbanisme. Plusieurs réunions de travail sont d'ores et déjà programmées mais avant l'arrêt de notre document, deux réunions importantes sont fixées le 7 février 2019. La première avec les personnes publiques associées et la seconde qui sera ouverte au public, à 18H30, à la salle des fêtes de Chauffayer (la salle des Costes étant indisponible en raison des travaux d'accessibilité).

Nous espérons vous retrouver nombreux à cette occasion pour pouvoir échanger sur notre travail qui va déterminer l'urbanisation des dix années à venir sur Aubessagne.

Les zonages de l'ensemble de la commune sont consultables en mairie depuis le début de l'année.

Acquisition Immeuble

Depuis de nombreuses années, le conseil municipal de Chauffayer et maintenant celui d'Aubessagne, souhaite trouver une solution pour un immeuble proche de l'école et représentant un danger pour les passants sur le trottoir et dans un degré moindre, sur la RN85.

Très proche de mettre en œuvre la police spéciale des immeubles menaçant ruine, nous avons trouvé un accord avec son propriétaire pour racheter le bien. A ce jour, nous n'avons pas signé chez le notaire, mais nous avons bon espoir quant à l'aboutissement de ce dossier.

Terrain à vocation économique

La Communauté de Communes du Champsaur Valgaudemar ayant entériné notre demande de 7 000 m² de terrain à vocation économique, dans l'enveloppe disponible pour notre territoire, nous allons pouvoir procéder à l'acquisition de la parcelle D241 sur Chauffayer.

Véhicule utilitaire

Nous avons déposé une demande de subvention à la Région, en date du 3 mars 2018, pour nous permettre d'acquérir un deuxième véhicule pour les agents techniques. Hormis le fait que l'on peut s'interroger sur la politique de la Région envers les petites communes rurales, nous allons tout mettre en œuvre pour trouver une solution en début d'année.

Cure des Costes et de Saint Eusèbe

Le conseil municipal a fait le choix, lors de sa dernière séance, de missionner un architecte pour nous permettre d'avancer sur ces deux dossiers.

L'idée étant d'avancer, dans un premier temps, les projets jusqu'à l'APS (Avant Projet Sommaire), document indispensable pour solliciter d'éventuels financeurs.

A ce jour, l'ensemble du parc immobilier de la commune est occupé, ce qui nous laisse à penser que trois ou quatre appartements supplémentaires devraient trouver preneur.

Cantine scolaire

Comme pour les deux cures, un architecte va être retenu pour nous accompagner dans les réhabilitations de la cantine et la salle de restaurant de notre école.

Avec un effectif d'enfants sans cesse en progression depuis 2008 et après avoir investi dans du matériel professionnel en 2018, si nous voulons maintenir notre qualité d'accueil, il est indispensable de repenser notre cantine devenue vétuste au fil du temps.

Panneaux d'Aubessagne

Suite à la fusion des trois communes historiques de Saint Eusèbe, Les Costes et Chauffayer pour la création de la commune nouvelle d'Aubessagne, un groupe de travail s'est constitué pour mettre en place la nouvelle signalétique :

- Les différentes entrées de la commune pour indiquer Aubessagne
- Les lieux dit « hameaux »
- Les panneaux de direction

Des conseillers ont fait le tour de tous les hameaux de la commune en relevant les points forts qui devront être signalés ou modifiés par des panneaux.

Une nouvelle réunion est programmée fin janvier 2019 avec notre prestataire pour continuer ce travail. Nous souhaitons également finaliser la mise en place du système d'information locale au printemps 2019. Nous solliciterons à nouveau les commerçants, artisans et hébergeurs avant de lancer notre commune.

Les jeunes de la commune

La commune d'Aubessagne est fière de ses jeunes

Le 9 Juin 2018, à Montpellier, avaient lieu les championnats de France de football de table.

Un jeune Costin s'y est illustré :

Thibault Nouguier, fils de Joël et Marie-Christine Nouguier

est devenu **Champion de France de football de table simple masculin à seulement 23 ans !**

Il s'est découvert une passion pour ce sport, qu'il pratique assidûment depuis seulement quelques années, dans le Rhône, ce qui lui a permis d'arriver sur la 1^{ère} marche du podium du groupe C.

Le 2 décembre 2018, il s'est également classé 3^{ème} des clubs dans le championnat Européen.

Toute l'équipe municipale le félicite pour cette performance.



Etoile d'excellence technique



Lors de cette soirée, **Kévin Galvin**, fils de Grégory et Céline Galvin a reçu **l'étoile d'excellence technique à 17 ans, avec son Maître d'apprentissage Jean-Christophe Martinet.**

Après un stage d'observation en 3ème, Kévin a eu un vrai coup de coeur pour le métier de mécanicien en aéronautique. Il a alors intégré le CFA de Gap et a pu commencer sa formation en apprentissage chez Héliconia France, situé à Tallard, pour passer un CAP, mais continue actuellement sa formation en Bac Pro.

Kévin a également obtenu la médaille de Bronze aux Olympiades des métiers de la région PACA.

L'équipe municipale se réunit pour féliciter Kévin pour cette belle réussite.

Evénementiel

Journée festive en ouverture du Festival de l'alpage le Dimanche 22 juillet aux Costes

Place à l'alpage !

Organisée par la COMCOM Champsaur-Valgaudemar, la fête de l'Alpage s'est déroulée du 22 au 27 Juillet, du Haut Champsaur au fond du Valgaudemar. Dimanche 22, la journée inaugurale avait pour cadre le pourtour de la salle des fêtes des Costes. Le grand beau temps aidant, celle-ci a connu un beau succès. Le Conseil Municipal d'Aubessagne s'est fortement mobilisé dans la réussite de cette journée.

Sur le parking devant l'ancienne école, de nombreux exposants avaient installé leurs stands, présentant des produits locaux (charcuteries, fromages, pains, miel, objets d'art et de décoration, plantes aromatiques et médicinales...) pendant que les agriculteurs de la commune avaient investi le verger au dessus pour permettre aux visiteurs et touristes de découvrir les animaux de la ferme. Des ballades à dos d'âne et un manège à

pédales ont amusé les plus petits.

Après le discours des élus, un spectacle avec animation musicale proposé par la Maison du Berger de Champoléon a rassemblé de nombreux spectateurs dans le jardin de l'école.

La buvette avec grillades et petite restauration, tenue par les membres des Comités des Fêtes d'Aubessagne a bien œuvré tout au long de cette belle journée. La recette a été reversée à la famille d'HELIO victime d'un grave accident au printemps dernier.

Ce bel évènement, très bien organisé, a permis de reconnaître le dynamisme des agriculteurs de la commune ainsi que les membres des Comités des Fêtes.



Feu d'artifice à Saint-Eusèbe

Comme il a été décidé en Conseil Municipal, la commune offre un feu d'artifice chaque année aux habitants de la commune. Cet événement sera itinérant. En 2018, le Samedi 28 Juillet à l'occasion de la fête du village, SAINT EUSEBE a accueilli le premier feu d'artifice de son histoire. Un très beau spectacle suivi par un nombreux public, spectacle qui s'est terminé par une cascade de lumière descendant du clocher de l'église. Une belle réussite qui sera renouvelée en 2019, probablement aux COSTES.



Fête de La Sainte Barbe

La Sainte Barbe devant l'ancienne mairie de Saint Eusèbe



Samedi 8 décembre 2018, les sapeurs-pompiers du Champsaur et du Haut-Champsaur ont fêté la Sainte Barbe à Saint Eusèbe. En présence d'élus et à la suite du salut au drapeau, le lieutenant GUEYDAN a procédé à la remise des médailles. Ensuite, les autorités ont prononcé les promotions. A l'issue de celles-ci, le lieutenant GUEYDAN a été promu au grade de capitaine.

La cérémonie terminée, Richard ACHIN, maire de la commune, a convié l'ensemble des participants à partager le pot de l'amitié à la salle des fêtes de Chauffayer.

Marché de Noël



Celui-ci s'est déroulé le Dimanche 16 Décembre et a connu son succès habituel. 40 exposants étaient présents et globalement assez satisfaits des ventes. Cette année l'accent avait été mis sur les animations proposées pour les enfants. Même si les conditions météorologiques n'étaient pas optimales et ont empêché les balades à dos d'âne prévues initialement, les enfants ont pu faire des tours avec les chiens de traîneaux, de l'association EDI, du père Noël venu spécialement de ST Eusèbe pour distribuer cadeaux et friandises. L'association ECOLI'AIR a assuré toute la journée la tenue de la buvette ainsi que la vente de gâteaux, biscuits... fabriqués par les parents d'élèves. Enfin, la journée s'est clôturée par l' incontournable vin chaud offert par la mairie d'Aubessagne. Le public a bien répondu présent et une nouvelle édition en 2019 doit poursuivre la tradition.

Commémoration du 11 novembre

A l'occasion du centenaire de l'Armistice, notre commune a célébré, cette année, le 11 novembre devant le Monument aux Morts aux Costes.



Cette cérémonie a été particulièrement belle, dans le sens où des administrés de chaque commune historique étaient présents mais aussi un grand nombre d'enfants qui avaient répondu favorablement à l'initiative de Monsieur le Maire.

Cette cérémonie sera célébrée devant les Monuments de chaque commune historique, par rotation, dans les années à venir.

Une nouvelle Association domiciliée sur Aubessagne

L'association Tradition Champsaur-Valgaudemar

Cette association s'est formée en février 2018. elle se compose comme suit :

Président : GALLAND Daniel (Aubessagne)
Vice Président : DAGANY Henri (Le Glaizil)
Trésorerie : BONNABEL Nicole (La Motte)
Secrétaire : JOFFROY Joëlle (Saint Bonnet)

Cette association est attachée aux traditions de notre vallée qu'elle souhaite faire perdurer. Elle a pour ambition de consolider les liens existants en permettant aux habitants de se retrouver autour de projets communs.

Une des manifestations emblématiques de l'association est la fête de la Transhumance.

Ces manifestations, gratuites par ailleurs, sont animées par de nombreux acteurs locaux. La fête de la Transhumance permet notamment aux jeunes artisans et agriculteurs de montrer leur savoir-faire et de mettre en valeur le pastoralisme, élément essentiel de la vie de notre vallée.

Elle s'adresse à toute la population grâce à des centres d'intérêts variés dont certains destinés tout particulièrement aux enfants.

Toute personne qui désire avoir des renseignements sur l'association peut joindre son président au 06.81.34.41.21, trad.champsaur.valgaudemar@gmail.com

Lots de bois

Distribution printemps 2019

La commune d'Aubessagne a procédé à des travaux d'élagage sur le domaine public courant 2018. Le bois sera distribué gratuitement aux personnes qui se seront inscrites en mairie avant le 28 février 2019.

Pour prétendre à un lot, vous devez répondre aux critères suivants :

- Résidence principale sur la commune,
- Etre âgé de plus de 70 ans,
- Chauffage de base au bois.

Vente de lots

La commune propose également les lots de coupe affouagères à la vente.

Pour les personnes intéressées ou pour toute demande de renseignements veuillez contacter la mairie.



Fermeture des décharges Municipales et tri sélectif

Suite à une réunion à la préfecture, les services de l'Etat nous ont confirmé l'obligation de fermer les décharges illicites des Costes et de Saint Eusèbe.

Cette compétence n'étant plus communale, nous avons été dans l'obligation de prendre des Arrêtés de fermeture et de se conformer à la loi.

A partir du printemps, toute dépose de déblais et de gravats y sera donc interdite, de même que celle des branches et des déchets verts. Tous ces déchets devront, dorénavant, être acheminés vers la déchetterie de Saint Bonnet ou Saint Firmin, aux jours et heures d'ouverture.

La commune d'Aubessagne propose, dans la mesure du possible, d'aider les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion et les personnes âgées à satisfaire à ces obligations. (Contacter le secrétariat de Mairie).

Nous vous rappelons que tout dépôt de déblais dans la nature est interdit.

Pour les ordures ménagères, un nouveau tri est demandé pour la partie concernant les emballages (containers jaunes) : voir la fiche ci-jointe.

EMBALLAGES MÉNAGERS

[BOUTEILLES ET FLACONS PLASTIQUE]

AVEC BOUCHONS



[EMBALLAGES ACIER ALUMINIUM]



[CARTONNETTES BRIQUES]



[PETIT ALUMINIUM]



LES VIDER et LES COMPACTER

RENSEIGNEMENTS
au 04 92 55 91 71

Tarifs location salles polyvalentes

DESIGNATION ET MOTIF	DUREE	Chauffayer	Les Costes
Mariage personnes hors commune	3 jours	400.00 €	230.00 €
Mariage personnes de la commune	3 jours	100.00 €	80.00 €
Week-end hors commune (anniversaire, communion, baptême)	2 jours	200.00 €	200.00 €
Week-end commune (anniversaire, communion, baptême)	2 jours	80.00 €	80.00 €
Association hors commune animation à but lucratif	2 jours	110.00 €	110.00 €
Association hors commune animation à but non lucratif	2 jours	gratuit	gratuit
Association commune	2 jours	gratuit	gratuit
Apéritifs -	1 jour	50.00 €	50.00 €
Anniversaire jeunes moins de 18 ans de la commune	1 jour	gratuit	gratuit
Réunion	1 jour	gratuit	gratuit
Package 2 salles, Mariage d'une personne hors commune	3 jours	500.00 €	
Package 2 salles, Mariage d'une personne de la commune	3 jours	180.00 €	
CAUTION		400.00 €	400.00 €

Location salle polyvalente de Saint-Eusèbe

La salle des fêtes de Saint Eusèbe sera louée uniquement aux personnes de la commune pour un montant de 50.00 € (gratuit pour les anniversaires des jeunes de la commune de moins de 18 ans).

Location salle des associations de Chauffayer

La salle des associations de Chauffayer sera louée uniquement aux personnes de la commune pour un montant de 50.00 € (gratuit pour les anniversaires des jeunes de la commune de moins de 18 ans).

Etat civil

Naissances

Hugo Maxime Gabriel ESCALLIER, né le 30 mars 2018
Fils de Jean-Christian ESCALLIER et Sabrina ESCALLE

Rayan GHERNOUT, né le 28 avril 2018
Fils d'Aïssa GHERNOUT et Chrystel CLERIN

Louise Marie Lilou GRAS, née le 17 août 2018
Fille d'Eric et Maiwen GRAS

Timothé GRAS, né le 06 octobre 2018
Fils de Anthony GRAS et de Julie AMAR

Victor Jean GALLAND ETIENNE, né le 30 octobre 2018
Fils de Nicolas GALLAND et de Katleen ETIENNE

Hors commune

Elena LA GAMBA, née le 23 mai 2018
Fille de Desislava et Angelo LA GAMBA, domiciliés à GAP.
Desislava (secrétaire de mairie) est en congé parental jusqu'au mois d'août 2019.

Mariages

LAUGIER Florence Jeanne Odile & SAMMANI Jamel	16/06/2018
REYNAUD Jessica, Fabienne & BRUN Julien, Cyril	28/07/2018
DOUX Cécile Laurence & SERRES Sébastien Vincent Maurice	04/08/2018
REYNIER Virginie, Sonia & MORRA Thierry, Bernard Claude	11/08/2018

Décès

BROUSSIER Daniel, Auguste, Louis domicilié L'Hôpital Aubessagne	21/02/2018
CATELAN Jean, François, Marie domicilié Chauffayer Aubessagne	17/03/2018
ROSTAIN Huguette, Marie, Pauline divorcée GILBERT domiciliée Les Bannettes Aubessagne	14/04/2018
CATELAN Jean-Louis, Marcel domicilié Les Costes Aubessagne	21/05/2018
NOIZILLIER Simone domiciliée à Cogolin	27/03/2018
BLANCHARD-GAILLARD Albert domicilié à Saint Aygulf	22/06/2018
MORISOT Marie, Lise, Nicolette domiciliée à Rouen	28/05/2018
BOREL Paul, Elie, Maurice domicilié à GAP	04/10/2018

Déversement hydrocarbures

Un déversement d'hydrocarbures sauvage a été constaté sur la Station d'épuration de Chauffayer. Il est impératif qu'une prise de conscience collective soit opérée à ce sujet. C'est un acte d'incivilité avec des conséquences importantes sur l'environnement.

Nous comptons sur la responsabilité et le bon sens de chacun pour que cela ne se reproduise pas.

Ecole d'Aubessagne

Le 3 Septembre 2018 a eu lieu la 1ère rentrée des Classes de l'école d'Aubessagne, accueillant 77 élèves dont 28 en maternelle. Suite à la fermeture de l'école des Costes décidée par l'académie, ce sont petits et grands Costins qui ont intégré l'école d'Aubessagne.

Les nouveaux élèves avaient été invités avec leurs parents en Juin lors de la fête de l'école, ils avaient ainsi pu visiter les locaux et rencontrer les autres élèves, ce qui a facilité l'adaptation de tous à la rentrée.

Le matériel neuf de l'école des Costes a été récupéré, ce qui a permis de réaménager une salle de classe et ainsi, accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

Les travaux du parking, du réaménagement de la cour, ainsi que le portail et la mise en place du digicode ont pu être réalisés durant l'été, ce qui permet dorénavant de sécuriser l'accès et l'accueil des enfants.

Cependant, il est demandé aux parents d'être vigilants lors du stationnement à la sortie des classes, et de laisser la place au bus du ramassage scolaire, afin que la sortie des élèves puisse se faire en toute sécurité.

La majorité des enfants fréquente le service de cantine, ils sont satisfaits, ainsi que leurs parents, de la qualité des repas proposés, équilibrés, et élaborés avec soin.

Des travaux de réaménagement et d'insonorisation sont à l'étude pour les années à venir.

Malgré toutes les inquiétudes que ces changements ont pu susciter, enfants, enseignantes, parents et municipalité s'accordent pour dire que cette 1ère rentrée s'est très bien déroulée, grâce à l'implication et la bonne volonté de tous.

Point financier 2018

DEPENSES INVESTISSEMENT 2018	MONTANT TTC	RECETTES 2018 (percues ou attendues)	MONTANT TTC
BUDGET COMMUNE		SUBVENTIONS BUDGET COMMUNE	
Logiciel mairie	6 448,56 €	Matériel cantine (DETR)	5 639,40 €
Vitrine pour affichage	254,24 €	Accessibilité Chauffayer (FIPHFP)	3 420,00 €
Compresseur	630,9	(Département)	5 452,00 €
Couchettes + chaises pour maternelle	562,58 €	(DETR)	8 723,00 €
Echafaudage	1 616,40 €	Travaux sécurisation école (DETR)	17 567,70 €
Total matériel	9 512,68 €	Travaux sécurisation école (REGION)	17 568,00 €
Matériel cantine	11 842,80 €	Etude de programmation Chauffayer (REGION)	17 000,00 €
Accessibilité Chauffayer	21 807,36 €	Voirie communale (Département)	36 287,00 €
Travaux sécurisation école	84 868,44 €	Total subventions budget commune	111 657,10 €
Etude de programmation Chauffayer	15 695,00 €		
Voirie communale	109 565,28 €		
Total investissement Commune	253 291,56 €		
BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT		SUBVENTIONS BUDGET EAU	
Pompe des Blachus	6 188,40 €	captage (Agence de l'eau)	26 400,00 €
STEP Combardenq	7 818,46 €	Total subventions budget eau	26 400,00 €
Captage	407,50 €		
Total investissement EAU	14 414,36 €		
TOTAL DES 2 BUDGETS	267 705,92 €	TOTAL SUBVENTIONS DES 2 BUDGETS	138 057,10 €

DEPENSES FONCTIONNEMENT 2018		RECETTES FONCTIONNEMENT 2018	
BUDGET COMMUNE	584 347,00 €	BUDGET COMMUNE	773 106,00 €
		dont	
		Recettes locations appartements	111 182,00 €
		Dotations Générale de Fonctionnement	152 443,00 €
BUDGET EAU	95 548,00 €	BUDGET EAU	114 622,00 €
		Dont recettes factures eau	82 177,00 €